

minutes et qu'alors il n'y avait grand inconvénient à leur infliger un véritable supplice en les privant d'air, de lumière et en les exposant à l'asphyxie. Il les aurait assurément traités avec plus d'humanité s'il avait su que souvent, en attendant son tour, un détenu passe des journées entières dans ces odieux et infects cabanons.

Ce n'est pas tout. Pour simplifier le service des gardes ou parce que les cellules ne sont pas assez nombreuses, il arrive tous les jours que l'on met plusieurs prévenus ensemble dans ces cellules déjà insuffisantes pour une seule personne et des enfants y sont enfermés, côte à côte, de longues heures, dans une obscurité presque complète.

Tout souffre dans ces cellules ; la santé des prévenus, leur moralité, et les intérêts de la justice.

Or si on voulait y songer, s'en donner la peine, le remède serait tout de suite trouvé. La solution serait plus simple et plus économique que pour le Dépôt et la Conciergerie : il suffirait de remplacer par des grillages laissant passer l'air et la lumière, les portes pleines avec leurs châssis garnis de verres épais qui existent actuellement ; il suffirait aussi d'un ordre du parquet interdisant de mettre plusieurs détenus et surtout plusieurs enfants dans la même cellule.

Les cellules sont faites pour l'isolement et non pour la réunion.

En parcourant les différentes prisons du Palais, nous avons, sans rien exagérer, et tout en constatant le bien qui s'y accomplit par les hommes à côté du mal qui s'y fait par les choses, eu sous les yeux des spectacles attristants, indignes d'une ville comme Paris, indignes aussi d'une époque où les lois pénales s'inspirent de plus en plus d'idées généreuses. Il faut porter remède à tout cela. L'Administration pénitentiaire y est toute disposée ; les ressources lui manquent ; elles lui seront d'autant plus facilement accordées que les protestations des criminalistes seront plus énergiques, que la clameur publique sera plus intense, que la magistrature comprendra, une fois de plus, qu'elle ne doit pas se désintéresser de ces questions, mais, au contraire, se mettre à la tête des réformes qui reposent sur des idées de justice et d'humanité.

La Société des prisons peut y contribuer dans une large mesure ; c'est pour cette raison que je me suis permis de lui apporter mon modeste contingent d'observations pratiques.

Adolphe GUILLOT.

## MAISON CENTRALE DE FEMMES

de Rennes.

Exclusivement affectée aux femmes, la maison centrale de Rennes renferme environ 700 détenues. Elle est de construction toute récente et a coûté de 5 à 6 millions. Elle occupe en dehors de la ville un plateau peu élevé, d'une superficie de 9 hectares.

Rien ne ressemble moins d'abord à une prison. La porte d'entrée monumentale, les bâtiments d'une architecture élégante et sobre, où la brique se marie galement à la pierre blanche, la première cour couverte de vastes pelouses, ayant à droite le logement du directeur et de l'administration, à gauche celui des religieuses surveillantes, en face l'édifice affecté à la détention, éveillent beaucoup plus l'idée d'un riche pensionnat que celle d'un établissement pénitentiaire. Cette impression persiste lorsqu'on pénètre dans la cour intérieure de la maison de force ; elle est de forme octogone, occupée aussi par des pelouses coupées d'allées rayonnant du centre, et entourée d'une galerie couverte servant à la circulation des détenues. De nombreuses dépendances comprenant les cuisines, la boulangerie, les bains, etc., et de grands espaces encore vides environnent la maison principale (*Bulletin*, 1879, p. 375).

A l'intérieur, on ne trouve sans doute aucun luxe, mais partout un confortable relatif et une certaine élégance résultant d'une exquise propreté. Tout, jusqu'aux parquets des corridors, est vernissé. L'infirmerie surtout, par son aménagement et sa tenue, égale au moins, si elle ne dépasse, la plupart des hôpitaux. Les dortoirs sont spacieux, clairs, bien aérés, avec des services d'eau parfaitement installés pour les soins de la toilette. Un calorifère y entretient une température égale. Le régime alimentaire ne paraît pas être d'une frugalité exagérée : en entrant dans la cuisine, je me trouve en présence d'un monceau respectable de tablettes de chocolat et d'une cafetière gigantesque pouvant contenir, me dit-on, 5 à 600 tasses. C'est le déjeuner des détenues qui ont un pécule, c'est-à-dire de la plupart d'entre elles, grâce à leur travail toujours rémunéré.

M. Hallo, directeur de l'établissement, est un homme avancé en âge (77 ans), mais ayant conservé une verdeur et une activité

d'esprit peu communes. Il a occupé de hautes fonctions administratives et ses talents d'organisateur ont été en dernier lieu mis à contribution pour l'installation de la colonie de la Motte-Beuvron, qui est en partie son œuvre. Il se met avec la plus aimable obligeance à la disposition des visiteurs. D'abord il m'introduit dans l'atelier des repasseuses, fort important, car l'industrie de la maison est la lingerie, et l'on peut juger de son activité par ce seul fait que 500 douzaines de faux-cols sont expédiés chaque jour. La plupart des ouvrières, jeunes et d'une physionomie modeste, sont condamnées pour infanticide ou avortement.

La population de la maison offre, comme on peut s'y attendre, le plus étrange assemblage de toutes les conditions, nivelées sous une règle inflexible. Dans l'un des ateliers de couture, on me signale des ouvrières appartenant aux milieux sociaux les plus divers, et que l'on ne s'attendrait guère à trouver réunies. Tous les visages ont la même expression habituelle, placide et indifférente ; le silence n'est troublé que par le roulement sourd des machines et le tapotement des petits maillets qui rabattent les coutures. Les mains, mises en évidence, sont souvent soignées, fines et blanches ; c'est sans doute une nécessité de métier. Une religieuse, placée dans une espèce de chaire, surveille d'en haut tout le personnel de l'atelier. Plusieurs femmes portant le costume des condamnées, mais de plus un large ruban rouge ou vert descendant en pointe sur la poitrine et soutenant une sorte de décoration, circulent parmi les autres, un calepin et un crayon à la main ; ce sont les *contremaîtresses*, choisies parmi celles qui ont les meilleures notes et inspirent le plus de confiance. Ce sont elles aussi, ai-je cru comprendre, qui occupent dans les dortoirs les lits un peu plus élevés, étant chargées de surveiller la nuit les femmes de mœurs suspectes que l'on place exprès dans leur voisinage.

Je ne dirai qu'un mot de la buanderie, pourvue d'appareils perfectionnés que met en mouvement une machine de vingt chevaux. Là comme ailleurs, l'installation matérielle ne laisser rien à désirer.

L'heure du repas a sonné : les détenues quittent les ateliers et se dirigent en files interminables vers les réfectoires. Beaucoup d'entre elles tiennent un livre ouvert et lisent en marchant. Les repasseuses, légèrement vêtues dans leur atelier où la température est fort élevée, ont mis par dessus leur fichu de cotonnade blanche une pélerine de drap gris, qui achève de leur donner une tournure monastique. Toutes prennent place aux petits bancs-

tables, neufs et lustrés comme les autres meubles de la maison et rangés sur deux files dans chaque pièce. Le repas, servi dans des plats de métal, consiste en viande et en purée. M. Hallo me fait remarquer que les vivres sont toujours de premier choix. Des cases métalliques, ménagées dans chaque banc, permettent aux détenues de renfermer les vivres particuliers qu'elles ont pris à la cantine et qu'elles ne sont pas tenues de consommer immédiatement. A côté de la porte pend un écriteau sur lequel on lit : *Pain sec*. C'est la place où l'on met debout les convives réfractaires à la discipline ; il paraît que l'on a rarement besoin de recourir à cette punition redoutée. En ce moment tout le monde se tient parfaitement : « Mes petites pensionnaires ont vraiment bon air », me dit M. Hallo avec une bonhomie un peu railleuse. Ces *pensionnaires* ne doivent pas se distinguer par l'ingénuité, mais il faut convenir que l'apparence y est et que l'illusion pourrait se comprendre.

La scène change lorsque nous passons dans le réfectoire voisin. « Ici l'esprit est moins bon », me dit encore le directeur. Cela se voit facilement : plus de visages reposés et facilement souriants, mais une série de figures blafardes ou tannées, souvent déformées, parfois sinistres, et dont quelques-unes s'éloignent même étrangement du galbe humain ; masques impénétrables dans leur immobilité morne ou farouche. Nous sommes en présence des récidivistes, vagabondes, voleuses, proxénètes, etc., condamnées à des peines inférieures mais dont le nombre compense la moindre durée ; elles constituent la classe pénale proprement dite, sortie des dernières profondeurs du sous-sol social. L'impression est la même dans le quartier des relégables, auxquelles la maison sert de dépôt central avant leur embarquement ; ces femmes, paraissant usées pour la plupart et avancées en âge, n'offriront pas de grandes ressources pour la colonisation (1).

Après le repas vient la promenade dans les préaux : les détenues, toujours à la file, sillonnent les allées de la cour intérieure, sous l'œil des religieuses montées dans des observatoires couverts. Elles évoluent silencieusement, d'un pas automatique, comme les conscrits. Plusieurs sont employées à l'arrosage des parterres, car

---

(1) Notre troisième commission du congrès de 1895 a sérieusement étudié cette question, en présence des gouverneurs de nos deux colonies pénitentiaires, notamment dans sa séance du 9 mars. Elle a reconnu l'insuffisance du nombre des femmes expatriées dans ces deux colonies et exprimé le vœu que la loi de 1854 fût étendue aux femmes.

il y a des fleurs dans cette cour ; elles peuvent échanger quelques paroles et paraissent plus gaies que les autres. Quelques-unes, peut-être indisposées ou infirmes, ne se promènent pas et restent assises sur les bancs à dossier, semblables à ceux des jardins publics.

A la fin de la promenade, les détenues défilent devant nous et le directeur en interpelle deux ou trois. La dernière, jeune femme à la physionomie intelligente, voit approcher le jour de sa libération, mais sans grande joie ; elle exprime des appréhensions à ce sujet, ne sachant comment elle va vivre livrée à elle-même dans ce monde dont elle est séparée depuis longtemps. Pour un peu, elle regretterait la maison centrale.

Nous montons à la salle d'étude, fort bien aménagée comme le reste et comparable aux classes de nos premiers établissements d'instruction. L'enseignement y est donné par une institutrice du dehors, pourvue du brevet supérieur et qui se prépare à l'agrégation. Il existe aussi un cours de musique assez suivi : c'est, paraît-il, une surprise agréable que d'entendre à la chapelle des voix fraîches et pures, accompagnées par l'harmonium et chantant avec un sentiment musical soutenu, mais on serait surtout étonné quelquefois d'apprendre à qui elles appartiennent. La chapelle est en général fréquentée, la plupart des détenues de la région étant nées dans la religion catholique et tenant à en suivre les rites. Sa décoration simple et sévère, mais de bon goût, répond bien à sa destination.

Il existe enfin un quartier cellulaire, en tout semblable aux maisons les plus récemment construites pour l'emprisonnement individuel. Il comprend 24 cellules en deux étages, assez spacieuses, parfaitement aérées, claires, blanches, avec des parquets lustrés comme toujours et le mobilier habituel. Elles sont chauffées par un calorifère. Assurément ces chambres sont infiniment préférables à la plupart des logements d'ouvrières ; cependant elles ne servent que de lieu de punition et ne sont occupées qu'en petit nombre. Une détenue ayant occupé une certaine situation sociale a réclamé sa mise en cellule, mais il lui a été répondu que les règlements s'y opposaient, tant qu'elle n'avait pas commis de faute disciplinaire grave, et que jusque-là elle devait suivre le régime commun.

M. Hallo, comme plusieurs fonctionnaires de son administration, n'est pas partisan de l'emprisonnement cellulaire ; tout au plus l'admettrait-il pour les prévenus, et encore surtout à raison des besoins de l'instruction. Il ne me paraît pas d'ailleurs s'en

faire une idée parfaitement exacte, d'après les objections qu'il lui oppose : « Le détenu ordinaire, me dit-il, ne peut tirer de son propre fonds l'aliment intellectuel qui lui serait nécessaire pour supporter son isolement ; ceci n'est le fait que d'une élite bien restreinte, laquelle obtient facilement d'habitude un logement séparé ; pour la généralité, la solitude ne produira que le découragement, l'étiollement physique et moral, l'atrophie progressive des facultés déjà peu ou mal développées, enfin la déchéance et l'abrutissement irrémédiables. » Évidemment il confond, comme bien d'autres, l'emprisonnement individuel avec l'*ergastolo* italien ou la *solitary confinement* des États-Unis (1). J'essaie en vain de réagir contre cette méprise, en lui expliquant que le régime cellulaire n'a rien de commun avec ces pénalités exceptionnelles ; que l'encellulement n'est pas la solitude, mais la sélection, ayant seulement pour objet d'enlever le condamné à une atmosphère pernicieuse où il retrouverait sans cesse les souvenirs et les exemples de son passé, pour le transporter dans un milieu sain et régénérateur. Il donne les mêmes signes d'incrédulité que beaucoup de personnes avec lesquelles je me suis déjà entretenu ici du même sujet : « C'est là une utopie, affirme-t-il, un engouement dont on finira par revenir, même en Belgique et en Hollande où les mœurs et le caractère national s'y prêtent pourtant mieux que chez nous. » Il est toutefois d'accord avec moi sur un point, l'irrationalité du système des courtes peines, qu'il considère aussi comme vain et funeste. Pour lui, l'idéal du système répressif est dans la maison centrale, où les condamnés séjournent longtemps soumis à une éducation réformatrice, sous la main paternelle mais ferme d'un personnel choisi exprès pour cette difficile mission. Il me développe à cette occasion, avec beaucoup de sentiment et un grand charme de parole, que je ne saurais rendre ici, ses vues personnelles sur la criminalité féminine qu'il a pu étudier longuement, et sur les moyens de la combattre : « La femme, dit-il, quelque déchue qu'elle soit, conserve toujours certains instincts de délicatesse native qui peuvent devenir pour elle des agents précieux

(1) Notre éminent collègue, M. Guillot, très partisan de la cellule pour les hommes, considère qu'elle est contraire à la nature essentiellement communicative de la femme : il ne l'admet que pendant quelques jours seulement pour les femmes de mauvaise vie (*Prisons de Paris*, p. 299). — Nous croyons au contraire que c'est seulement pendant les premiers jours que la santé s'altère, que la raison se trouble, que la surexcitation atteint son paroxysme. A ces heures de révolte succède plus ou moins vite le calme, surtout si, comme le demande le savant auteur, la détenue trouve tout le secours moral qui lui est indispensable : visites fréquentes, bons conseils, lectures, conférences appropriées.

de relèvement moral. Il faut s'attacher à les ménager et à les développer chez elle; ce serait une faute grave que de la condamner à la misère sordide et à un entourage vulgairement laid. Dans la simplicité la plus sévère il est possible de lui faire entrevoir le goût et l'élégance, qui pour elle confinent de près à l'honnêteté. La musique nous rend à ce point de vue de réels services; il en est de même des parterres, dont j'encourage le plus possible la création et l'entretien. Vous ne sauriez croire combien l'haleine des fleurs a de puissance pour pénétrer dans ces âmes flétries, ni ce qu'elle y apporte de germes de douceur et de bonté. Je m'efforce en même temps d'inspirer à mes pensionnaires une confiance sympathique en leur directeur (dont l'âge facilite ici beaucoup la tâche), tout en leur faisant craindre à l'occasion sa sévérité; j'arrive à éveiller en elles, à un degré remarquable, l'émulation pour le bien et le sentiment du point d'honneur. Elles souffriraient vivement de la moindre injustice et ne voudraient pas la voir commettre à l'égard des autres. C'est le premier symptôme de l'amendement. »

M. Hallo est convaincu de l'excellence de son œuvre, à laquelle il a consacré la fin de sa longue carrière. Tout en rendant justice à ses généreuses intentions et en m'inclinant devant son expérience, je ne puis m'empêcher de conserver des doutes et de faire certaines réserves au sujet de ses assertions. Toute cette somme de science administrative, de sollicitude éclairée, d'efforts intelligents, est-elle bien utilement dépensée? Je ne mets pas en doute la réalité des résultats signalés, mais j'ai moins de confiance dans leur signification et surtout leur durée. Je ne puis me persuader qu'il soit bien pratique de mettre en pension des adultes pour recommencer leur éducation. Ces femmes, après avoir mené ici plus ou moins longtemps une vie factice et exceptionnelle, loin du reste du monde, vont rentrer pour la plupart dans la société où elles se trouveront complètement dépaysées. Irrémédiablement déçues aux yeux des autres; elles auront de plus perdu l'habitude de compter sur elles-mêmes, de lutter contre les difficultés et d'endurer les privations: témoin celle qui parlait au directeur de sa libération prochaine. Elles ne sauront même peut-être pas un métier; car, si je ne me trompe, la division du travail ici est telle que chaque détenue ne doit apprendre à rien faire de complet. Au milieu de ces épreuves, elles rencontreront leurs anciennes compagnes de détention, et leurs relations antérieures; fussent-

elles sorties avec les meilleures résolutions, il leur sera peut-être bien difficile d'y persévérer (1).

En créant pour les adultes ce magnifique établissement, je crois que l'on s'est trompé d'âge. Réservé aux filles mineures dont il s'agirait de réformer l'éducation, il rendrait d'inappréciables services; je doute qu'il en soit de même avec sa destination d'aujourd'hui. Certes, l'appareil est admirable dans son agencement et son fonctionnement; c'est sa conception que je trouve mauvaise. Malgré les talents et le dévouement de ses administrateurs, la maison centrale de Rennes ne saurait échapper au vice radical de toutes ses pareilles. Pour les condamnées à temps, elle sera fatalement une pépinière de déclassées; pour les autres une léproserie morale, un foyer d'infection permanent, en même temps qu'une tache au front du pays. Si j'avais donc à exprimer un vœu, dût-il froisser des sentiments trop légitimes et trop respectables, ce serait de voir un jour toutes ces femmes, les unes dispersées dans les prisons cellulaires, les autres expatriées, céder la place à de malheureuses enfants pour lesquelles la maison, dépouillée de tout flétrissant caractère, deviendrait un lieu de rénovation et de salut.

Amédée ROUVIN,

*Juge à Rennes.*

---

(1) Il n'existe à Rennes et dans l'Ille-et-Vilaine (non plus que dans les Côtes-du-Nord) aucune société de patronage pour les détenus ou les libérés. Le sort de ces derniers est abandonné à la charité individuelle, dont l'action très inégale est absolument insuffisante. On ne paraît pas dans le pays se préoccuper sérieusement des questions pénitentiaires, ni se soucier de toucher à ces choses répugnantes et à ces êtres déshérités qui s'appellent prisons et prisonniers. On ne se doute pas, il faut le croire, qu'à défaut de l'humanité l'intérêt le plus pressant commanderait de veiller à ces bas-fonds sociaux, qui recèlent tant d'éléments menaçants.